DROITS UNIVERSITAIRES 2025-2026

Étudiants redoublants / Étudiants AJAC *(Ajourné autorisé à composer)*

Les droits universitaires des étudiants redoublants / AJAC sont calculés selon les modalités suivantes :

► Étudiants redoublants inscrits en 1ère, 2e et 3e année de licence :

Les droits universitaires seront proratisés en fonction des crédits d'enseignement non validés hors coût plancher de 1 000 €.

Exemple :

Un étudiant redoublant inscrit en licence 1 de mathématiques, doit valider 10,5 ECTS sur 60 ECTS (donc 49,5 ECTS acquis). Ses droits universitaires annuels s'élèvent ***avant remise*** *à 4 850 €.*

Ses droits universitaires ***après remise*** *s'élèvent à : 1 000 + ((4 850-1 000) x 10,5/60) = 1 673,75 €*

► Étudiants redoublants inscrits en master :

La réduction proratisée en fonction des crédits validés s'appliquera sur 60 % du montant des droits universitaires

Exemple :

Un étudiant inscrit en master 1 de droit des affaires ayant suivi son cursus universitaire à l'ICES, doit valider 15 ECTS sur 60 ECTS (donc 45 ECTS acquis).

Détail du calcul :

Coût des droits universitaires ***avant remise*** *: 6 990 €*

Détermination sur laquelle sera appliquée la réduction : 6 990 € x 60 % = 4 194€

Réduction : 4 194 x 45/60 = 3 145,50 €

Coût de son année universitaire ***après remise*** *: 6 990 – 3 145,50 = 3 844,50 €*

► Étudiants AJAC (Ajournés autorisés à composer) :

Un étudiant poursuivant avec le statut d'AJAC est inscrit à l'issu des rattrapages dans l'année supérieure, mais doit également valider les ECTS non obtenus de l'année échue.

Il lui sera facturé :

→ sa formation initiale (année supérieure)

→ **590€ (somme forfaitaire) en sus du coût de sa formation initiale** pour couvrir les frais d'examens des ECTS à repasser du niveau inférieur.

Exemple :

Un étudiant admis en licence 2 d'histoire, repasse 8 ECTS sur 60 ECTS de sa première année d'histoire.

Coût de sa formation initiale en licence 2 : 4 728 €

Détail du calcul : 4 728 + 590 = 4 540 €. *Coût de son année universitaire : 5318 €*